

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT DU CANADA AUX RECOMMANDATIONS FORMULÉES DANS LE  
RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES RESSOURCES NATURELLES :**

**« LUTTE CONTRE LES INSECTES DANS LE SECTEUR FORESTIER CANADIEN : RENFORCEMENT DE  
LA COOPÉRATION NATIONALE CONTRE LES INFESTATIONS ACTUELLES ET FUTURES »**

**Juin 2019**

## INTRODUCTION

Le gouvernement du Canada a examiné le rapport du Comité permanent et tient à remercier ses membres pour les efforts qu'ils ont consacrés à l'élaboration du rapport. Le gouvernement aimerait également remercier les nombreux témoins qui ont fourni leur témoignage d'expert au Comité, donnant ainsi aux membres une multitude de points de vue sur la lutte contre les insectes dans le secteur forestier canadien.

Historiquement, l'exploitation forestière s'est avérée être une des plus importantes industries manufacturières au Canada, représentant 7,2 pour cent de toutes les exportations, entraînant des investissements de près de 24,6 milliards de dollars dans l'économie et assurant des emplois à au-delà de 200 000 personnes partout au pays. L'exploitation forestière fait maintenant figure de chef de file dans le secteur en plein essor de la bioéconomie, contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone au Canada. La clé pour assurer l'avenir du secteur est de préserver la santé et la résilience de nos forêts.

Les incendies, les insectes et les maladies ne cessent d'affecter les forêts canadiennes. Ces perturbations naturelles peuvent renouveler des paysages forestiers entiers et, au fil du temps, déterminer la composition, la structure et la diversité des habitats qui s'y trouvent. Même si les perturbations naturelles sont essentielles à la santé et au renouvellement des forêts, elles peuvent avoir un effet négatif sur les gens, les collectivités et les entreprises qui se trouvent dans ces forêts ou qui en dépendent.

Le Canada fait face à de nombreux enjeux liés aux ravageurs dans les forêts et aux activités humaines, par exemple le commerce international de produits forestiers. Ces enjeux sont aussi touchés par notre monde de plus en plus complexe, caractérisé par des changements constants, notamment l'augmentation des déplacements des personnes et des marchandises, les changements climatiques et la demande accrue d'un vrai engagement communautaire pour l'exploitation des ressources naturelles.

Le gouvernement du Canada souscrit à toutes les recommandations du Comité. Pour relever les défis d'importance nationale, actuels et émergents, associés aux ravageurs forestiers, il faut mobiliser les gens, mettre en place des infrastructures et établir des partenariats dans le cadre du système de gestion des risques posés par les ravageurs forestiers du Canada. Des efforts coordonnés sont nécessaires pour relever les plus grands enjeux socio-économiques et environnementaux liés aux ravageurs forestiers, tant à l'intérieur qu'en dehors de nos frontières. La réponse du gouvernement aux recommandations spécifiques est fournie ci-après; le savoir scientifique, les programmes et les mécanismes de mobilisation fédéraux, qui répondent aux recommandations et contribuent à améliorer la gestion des risques posés par les ravageurs forestiers au Canada, y sont décrits. Le gouvernement est d'avis que dans leur ensemble, ces initiatives sont adéquates pour mener à bien le mandat fédéral principal dans la gestion des insectes forestiers et que des ressources supplémentaires ne sont pas nécessaires pour réaliser les résultats dont le rapport du Comité expose les grandes lignes.

**RECOMMANDATION 1 DU COMITÉ PERMANENT :** Le Comité permanent des ressources naturelles de la Chambre des communes (le Comité) recommande que le gouvernement du Canada, en collaboration avec l'industrie, la société civile, les établissements de recherche, les gouvernements et les communautés autochtones, les gouvernements provinciaux, territoriaux et étrangers ainsi que les administrations municipales, renforce la capacité du pays de prévenir les infestations régionales de ravageurs, d'en atténuer les effets ou de s'y adapter en prenant les mesures suivantes :

- a) continuer de resserrer la protection à la frontière contre les espèces exotiques envahissantes et de promouvoir des pratiques préventives ou proactives en matière de lutte contre des infestations, comme la stratégie d'intervention précoce pour lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans le Canada atlantique;
- b) multiplier les études réalisées par le fédéral sur les espèces envahissantes, dont le dendroctone du pin ponderosa, notamment en ce qui concerne leurs répercussions sur les nouveaux environnements hôtes et d'autres facteurs liés aux changements climatiques ou écologiques;
- c) fournir, s'il y a lieu, une aide financière ou stratégique à long terme en fonction des besoins exprimés par les administrations régionales et les aménagistes forestiers, dont les municipalités ainsi que les administrations et les collectivités autochtones;
- d) gérer un système centralisé de signalement et de mise en commun de l'information pour faire en sorte que les aménagistes forestiers de tout le pays aient accès aux mêmes données sur la lutte contre les infestations;
- e) offrir, s'il y a lieu, des possibilités d'éducation et de formation aux aménagistes forestiers dans les localités et les régions dont la capacité de lutte contre les infestations est insuffisante;
- f) investir dans la recherche et l'expertise en vue de mettre à profit le savoir autochtone concernant la gestion des ressources et des terres forestières;
- g) accroître la sensibilisation et la mobilisation des citoyens par des campagnes d'information du public visant à promouvoir et à normaliser les pratiques de réduction des risques;
- h) encourager l'adaptation des politiques régionales de récolte et de reboisement aux nouvelles réalités écologiques et aux données scientifiques concernant les changements climatiques, afin de garantir la diversité et la durabilité de la forêt urbaine et rurale;
- i) prévoir des recherches et du soutien pour aider les municipalités à composer avec les insectes envahissants et les maladies, en reconnaissant la valeur sociale, environnementale et économique de la forêt urbaine.

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT :**

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. En collaboration avec un large éventail d'intervenants, le gouvernement a travaillé de manière collaborative à l'établissement d'un cadre stratégique complet pour lutter contre les ravageurs forestiers au Canada.

Compte tenu de l'érosion dans les frontières naturelles ayant une incidence sur l'établissement et la répartition des ravageurs forestiers indigènes, il est raisonnable de prévoir qu'on s'attendra de plus en plus à ce que le gouvernement fédéral apporte son aide dans les interventions d'urgence face à la propagation de ces ravageurs vers de nouvelles régions. En 2007, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux (FPT) des forêts ont approuvé la vision et les principes d'une stratégie nationale de lutte contre les ravageurs forestiers (SNLRF) comme option stratégique à long terme pour appuyer les approches nationales fondées sur les risques visant à assurer une réponse intégrée et proactive à la menace que représentent les ravageurs forestiers. Le cadre de la SNLRF a guidé une partie importante de la participation du gouvernement du Canada à la lutte contre les ravageurs forestiers. La plupart des progrès accomplis à ce jour sont le résultat de la participation d'organisations des gouvernements FPT dans le cadre du Conseil canadien des ministres des forêts (CCMF), et des efforts sont en cours pour élargir cette participation à d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales.

La prévention et la préparation à l'introduction de ravageurs sont les priorités du Canada sous la stratégie sur les espèces exotiques envahissantes du Canada (2004). Les programmes du visant les espèces envahissantes mettent l'accent sur la prévention de l'introduction et de la propagation de ces dernières au Canada, et incluent :

- l'évaluation des risques liés à l'introduction et à la propagation des ravageurs;
- la réglementation des produits forestiers importés et des autres voies d'entrée commerciale à risque élevé pour l'introduction des ravageurs;
- le suivi des produits et des voies d'entrée potentielles à risque élevé par l'inspection à la frontière et après le passage à la frontière.

Plus récemment, la prévention et la préparation à l'introduction et à la propagation de ravageurs forestiers ont été inclus dans le cadre d'efforts plus larges visant à répondre aux risques à la santé des végétaux sous le Cadre de gestion des urgences en agriculture au Canada et de la Stratégie sur la santé des végétaux et des animaux pour le Canada qui ont été adoptés par les ministres FPT de l'agriculture respectivement en juillet 2016 et 2017. Le Conseil canadien de la santé des végétaux a été établi en octobre 2018 pour réunir des partenaires en santé végétale afin de coordonner la mise en œuvre des aspects de santé végétale de la stratégie. Le Conseil élabore son plan pour des approches et des activités coordonnées et fondées sur la prévention afin de protéger les forêts, l'agriculture ainsi que d'autres plantes contre les ravageurs et aura finalisé un plan de travail au printemps 2019.

Le gouvernement du Canada œuvre à élaborer des normes internationales sur la santé des végétaux et encourager leur adoption et leur mise en œuvre à l'échelle mondiale. Lorsque nos partenaires commerciaux respectent ces normes, les probabilités d'introduction de ravageurs exotiques au Canada diminuent. Le Canada est une partie contractante à la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), un traité international qui établit une approche commune pour prévenir l'introduction et la propagation des phytoravageurs et qui promeut des mesures appropriées pour lutter contre ceux-ci. À travers la CIPV et l'Organisation

nord-américaine pour la protection des plantes qui y est reliée (NAPPO pour North American Plant Protection Organization), le Canada apporte des idées et des intérêts canadiens dans l'arène d'élaboration des normes internationales.

Le Canada a mis sur pied et appuie une coalition de recherche internationale, le Groupe de recherche international sur les organismes de quarantaine forestiers, sous la CIPV. Le Groupe de recherche appuie et traite les questions cruciales de mise en quarantaine forestière pour la communauté de protection des végétaux mondiale par le biais d'analyses scientifiques, de discussions et de recherches en collaboration, incluant l'élaboration de nouveaux traitements phytosanitaires pour le bois.

La science joue un rôle central pour l'appui des décisions stratégiques du gouvernement du Canada concernant la gestion des risques posés par les ravageurs et la promotion de l'innovation dans la manière de s'attaquer aux problèmes liés aux ravageurs forestiers et aux questions phytosanitaires. La recherche scientifique est un élément fondamental pour mieux comprendre, prévoir et atténuer les problèmes liés aux insectes forestiers, qui continuent de surgir et d'évoluer et deviennent de plus en plus complexes, et pour s'adapter à ceux-ci. L'évolution du climat mondial aggrave davantage leur complexité. La nature et l'ampleur des changements potentiels dans le comportement et la répartition des ravageurs forestiers demeurent très incertaines, étant donné que certains changements seront bénéfiques et d'autres auront une incidence négative. La connaissance et la réduction des incertitudes relatives aux changements climatiques aident à augmenter la capacité d'adaptation et la résilience du secteur forestier pour relever les défis climatiques de demain.

En 2016, le gouvernement du Canada a dirigé des discussions à l'échelle nationale à laquelle ont participé plus de 140 experts provenant de 80 organisations différentes, notamment du milieu universitaire, d'organismes des gouvernements FPT, d'établissements de recherche et d'organisations non gouvernementales, afin de mieux définir son rôle en tant que fournisseur de savoir scientifique sur les forêts. À la suite de ces discussions, le gouvernement a restructuré le portefeuille scientifique du Service canadien des forêts (SCF) de Ressources naturelles Canada selon sept domaines, notamment la gestion des risques posés par les ravageurs forestiers et les changements climatiques. Des investissements annuels d'environ 20 millions de dollars (salaires et fonctionnement) sont effectués par le SCF pour mener des recherches de large portée et à long terme, fournissant au secteur forestier des solutions scientifiques répondant aux besoins en matière de gestion des risques lors des étapes d'intervention clés pour faire face à une infestation d'insectes forestiers indigènes ou exotiques. De plus, le Canada investit environ 10 millions de dollars (salaires et fonctionnement) dans le programme sur les forêts et les changements climatiques, qui fournit de l'information concernant les répercussions des changements climatiques sur les forêts canadiennes et l'adaptation face à l'évolution des conditions climatiques. Les résultats de ce programme de recherche en cours sont adaptés selon les exigences particulières de la gestion de la forêt urbaine et fonctionnelle.

En ce qui concerne le dendroctone du pin ponderosa, des travaux de recherche continus menés par le gouvernement du Canada demeurent une priorité, et la capacité de recherche s'est accrue dernièrement. Au cours de la dernière année, des chercheurs du SCF ont joué un rôle de leadership dans la réalisation d'une évaluation nationale des risques liés à la menace posée par le dendroctone pour les espèces de pins de la forêt boréale et de l'est. L'évaluation constitue le travail de synthèse des connaissances le plus à jour à l'appui des décisions futures fondées sur

des données probantes concernant ce ravageur. Le gouvernement du Canada s'en servira pour orienter ses activités de recherche futures sur le dendroctone du pin ponderosa. Ce travail est le résultat d'une collaboration entre les gouvernements FPT et le milieu universitaire, et se terminera par la publication de l'évaluation au printemps de 2019. C'est avec le même degré de collaboration qu'on a contribué à l'élaboration d'une approche stratégique pour ralentir la propagation du dendroctone du pin ponderosa, cette approche ayant été fournie au Groupe de travail sur les ravageurs forestiers du CCMF en 2017. Cette stratégie de confinement, fondée sur les données scientifiques les plus récentes sur l'efficacité des mesures de gestion en Alberta et l'écologie du dendroctone dans son environnement nouvellement infesté, vise à éclairer les activités de gestion futures pour ralentir la propagation du dendroctone vers l'est. Le gouvernement du Canada surveille aussi la propagation du dendroctone du pin ponderosa ainsi que d'autres risques liés à la santé des forêts dans les Parcs des montagnes Rocheuses canadiennes. Ces activités sont essentielles pour comprendre les risques pesant sur les forêts voisines et pour relever les défis posés par le dendroctone dans les parcs nationaux.

Une grande partie du programme de recherche du gouvernement pour la gestion des risques posés par les ravageurs forestiers vise les espèces exotiques envahissantes, dont le principal point d'entrée se situe généralement dans les milieux urbains. Les travaux de recherche sont axés sur les voies d'entrée par lesquelles les ravageurs forestiers envahissants se déplacent à l'échelle mondiale, la protection de l'approvisionnement en fibre du Canada, et la prestation, aux aménagistes forestiers, aux urbanistes et aux propriétaires canadiens, de vraies solutions face aux défis posés par ces ravageurs envahissants qui menacent les forêts canadiennes. L'agrile du frêne est un exemple de ravageur. Depuis que cet insecte a été détecté pour la première fois au Canada, les chercheurs du gouvernement fédéral ont axé leurs efforts sur l'élaboration d'options pour la détection de l'agrile du frêne et la lutte contre celui-ci, qui permettraient aux aménagistes forestiers de limiter la croissance de la population de l'agrile du frêne, de ralentir sa propagation et de réduire les conséquences économiques de l'agrile du frêne sur les forêts et les collectivités. À ce jour, l'outil de détection de l'agrile du frêne le plus efficace est une méthode d'échantillonnage des branches. Cette méthode est désormais devenue l'outil de détection opérationnel standard utilisé dans les régions urbaines partout en Amérique du Nord, notamment dans les villes américaines touchées. La capacité de détecter des populations d'agrile du frêne de très petite taille donne aux aménagistes forestiers le préavis nécessaire pour la prise de décisions éclairées sur la gestion des infestations. Des chercheurs du gouvernement en collaboration avec le secteur privé ont aussi développé le premier produit biologique disponible pour lutter contre l'agrile du frêne au Canada. L'origine botanique de ce produit et le faible risque toxicologique de son ingrédient actif en font un produit particulièrement utile dans les milieux urbains et les zones écosensibles.

Le gouvernement effectue aussi des investissements stratégiques ciblés pour améliorer les programmes en cours. Par exemple, dans le budget fédéral de 2018, il s'est engagé à fournir jusqu'à 74,75 millions de dollars sur cinq ans pour prévenir la propagation de l'infestation actuelle de la tordeuse des bourgeons de l'épinette, permettant aux gouvernements, au milieu universitaire, à l'industrie et à d'autres intervenants de continuer à collaborer pour mettre en œuvre une expérience à l'échelle opérationnelle dans le but de tester une stratégie d'intervention précoce innovatrice pour lutter contre les infestations de tordeuse des bourgeons de l'épinette et protéger nos forêts tout en appuyant l'économie. La mesure du budget de 2018 comprenait un financement continu de 750 000 dollars pour la recherche sur l'intervention précoce au-delà de 2022, appuyant les études scientifiques à long terme sur les

options de gestion proactives pour les aménagistes forestiers. Le Canada effectue aussi des investissements pour maintenir des centres de recherche de pointe, constituant des points d'entrée pour les gouvernements régionaux, les administrations municipales et les aménagistes forestiers, leur permettant d'avoir accès à un soutien scientifique et technique continu pour résoudre les problèmes de santé régionaux, nationaux et internationaux des forêts. Le budget de 2016 prévoyait une somme de 87,2 millions de dollars pour mettre à niveau les infrastructures scientifiques, y compris les laboratoires fédéraux où sont effectués les travaux de recherche qui éclairent nos interventions contre les ravageurs forestiers.

Les innovations scientifiques et les technologies perturbatrices progressent à un rythme sans précédent et peuvent être mises à contribution pour améliorer la prévention et les méthodes préventives pour lutter contre les ravageurs exotiques envahissants. Des projets de recherche appliquée de grande échelle sont en cours dans le but d'élaborer une série d'outils génomiques permettant de détecter rapidement et avec exactitude les espèces exotiques envahissantes menaçant nos forêts. Le gouvernement du Canada, Genome British Columbia, Génome Québec et FPIInnovations financent de façon conjointe le projet BioSurveillance des espèces exotiques envahissantes (BioSAFE pour BioSurveillance of Alien Forest Enemies) (8,6 millions de dollars), un projet regroupant de multiples partenaires qui permettra aux professionnels de la santé des forêts de suivre et de déterminer les sources des menaces importantes pesant sur les forêts et d'élaborer des mesures afin de prévenir d'autres invasions.

Compte tenu de l'importance des défis auxquels font face le secteur forestier canadien et les collectivités, des menaces pesant sur l'environnement, et du besoin en matière de soutien stratégique à plus long terme, des efforts concertés sont requis pour fournir les meilleures solutions scientifiques disponibles, en tirant parti de la capacité diversifiée du réseau de recherche du pays. L'étendue et la portée des enjeux sont telles qu'une approche de recherche souple, à long terme, semble être la meilleure option pour s'assurer que ceux-ci sont traités de manière complète. Par conséquent, le gouvernement du Canada a amorcé l'élaboration conjointe d'un programme national de recherche en partenariat avec les ministères et organismes du gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones, les administrations municipales, les universités, les organisations non gouvernementales, entre autres. Ce programme de recherche a pour but d'établir une orientation générale pour la recherche à l'appui des politiques et des pratiques de gestion des risques posés par les ravageurs forestiers à long terme. Ce faisant, le gouvernement vise à établir un cadre de travail coordonné à l'échelle nationale pour gérer les risques et prévenir les menaces les plus graves pesant sur les forêts canadiennes et les valeurs commerciales au pays et à l'étranger. Dans le but d'attirer le plus de collaborateurs possible, le programme vise à trouver un équilibre entre les enjeux nationaux et les besoins régionaux de premier plan, et entre les questions de recherche fondamentales à long terme et les nouveaux besoins à court terme. Une approche cohérente permettra de maximiser la valeur de l'infrastructure et des biens de recherche existants partout au Canada. Le programme de recherche vise à établir des liens durables entre les chercheurs de toutes les disciplines, les praticiens forestiers et les décideurs afin de s'assurer que la recherche scientifique produit des solutions intégrées, adaptées aux besoins des utilisateurs et liées aux objectifs stratégiques intersectoriels d'un point de vue économique, social et environnemental.

Une relation solide avec les collectivités autochtones permettrait d'avoir une approche synergique et globale à la compréhension des défis environnementaux que représentent les

ravageurs forestiers et les interactions avec d'autres perturbations, telles que les changements climatiques et les feux de végétation, est essentielle à l'élaboration conjointe du programme national de recherche visant la gestion des risques posés par les ravageurs forestiers, mentionnée plus haut. En février 2018, Ressources naturelles Canada a invité les dirigeants et les organisations autochtones de partout au pays à entamer une discussion qui contribuera à jeter les fondements pour la mobilisation continue en matière de recherche forestière. La participation autochtone à la discussion est un élément important pour s'assurer que les activités, y compris l'élaboration de politiques, de lois et de règlements, la réalisation de travaux de recherche ou de toute autre activité gouvernementale, tiennent compte de manière appropriée des connaissances et des points de vue autochtones. Dans le but de veiller à la participation efficace des groupes autochtones à la discussion sur les enjeux liés au mandat fédéral, le gouvernement du Canada a établi des instruments de politique pour contribuer au financement de la participation autochtone aux dialogues avec ses représentants.

En ce qui concerne la production de rapports et l'échange de renseignements à l'échelle nationale, le gouvernement tient à fournir l'accès aux renseignements les plus récents, uniformes et fiables sur les ressources forestières par le biais du Système national d'information sur les forêts (SNIF). Cette infrastructure Web de technologie de l'information a été élaborée en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux sous l'égide du CCMF. Elle contribue à l'intégration des renseignements au-delà des limites de compétence et à assurer l'uniformité des rapports sur les forêts canadiennes et la gestion durable de celles-ci. Les premiers participants au SNIF sont les gouvernements FPT, mais le système est censé comprendre des renseignements d'autres sources, telles que les gouvernements autochtones, l'industrie forestière, ou les organisations non gouvernementales. Le SNIF fournit une série d'applications accomplissant directement le but de la gestion des risques posés par les ravageurs forestiers au Canada : la Base nationale de données sur les forêts (BNDF), le Système d'information de la Stratégie nationale de lutte contre les ravageurs (SISLR), et la base de données sur les espèces exotiques envahissantes des forêts du Canada (CanFIAS). Les données forestières nationales et les statistiques sur l'aménagement forestier, notamment sur les zones forestières endommagées par les insectes partout au pays, sont recueillies et compilées dans la BNDF. Les données historiques sur les relevés des ravageurs forestiers effectués par les gouvernements FPT sont recueillies et compilées dans le SISLR. Le portail CanFIAS fournit des renseignements sur les ravageurs forestiers exotiques envahissants ainsi qu'une base de données sur les occurrences au Canada.

Le gouvernement du Canada fait des progrès en ce qui concerne l'élaboration d'un réseau national d'information de protection des végétaux, réunissant des experts en santé des végétaux pour faire face aux urgences et relever les défis collectifs, grâce à un accès plus rapide au savoir et à l'expertise spécialisés, aux ressources et aux capacités visant à appuyer, à protéger et à améliorer les ressources végétales du Canada. Le gouvernement est en train de terminer une étude visant à déterminer et à répertorier les besoins en matière de partage de renseignements et les capacités techniques pour l'échange de ceux-ci entre les organisations participant aux interventions d'urgence pour assurer la santé des végétaux.

Le gouvernement du Canada appuie les possibilités d'éducation et de formation afin de renforcer les capacités pour faire face aux risques actuels et futurs posés par les ravageurs forestiers. Il organise la tenue annuelle du Forum sur la répression des ravageurs forestiers, qui constitue le plus grand et le plus important rassemblement d'experts, de gestionnaires et de

praticiens de la lutte contre les ravageurs forestiers au Canada. Le Forum a célébré son 61<sup>e</sup> anniversaire en décembre 2018. Il offre l'occasion d'échanger sur la situation des ravageurs forestiers, la lutte contre ces ravageurs et les connaissances scientifiques dans le domaine.

Le gouvernement prend part à un transfert continu des connaissances et des technologies avec les aménagistes forestiers, particulièrement dans les centres urbains en ce qui concerne les insectes forestiers exotiques. Des exemples récents comprennent de nombreuses activités d'information et de formation ainsi que des publications ciblant des praticiens travaillant à la détection de l'agrile du frêne dans les collectivités où l'on trouve des frênes, en Ontario, au Québec, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick. De plus, la sensibilisation continue auprès des médias et des visites sur le terrain ont rendu l'expertise du gouvernement en matière de détection de cet insecte envahissant et de lutte contre celui-ci plus accessible à un large éventail de publics. Le gouvernement communique aussi avec les praticiens de partout au pays par le biais de webémissions, par exemple dans le cadre des conférences électroniques nationales de l'Institut forestier du Canada (IFC). Ainsi, en mars et en avril 2019, l'IFC a présenté une série de conférences électroniques portant sur la Stratégie d'intervention précoce contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans le Canada atlantique – Phase II, une initiative dont le financement était prévu dans le budget de 2018.

Le gouvernement tient à jour le site Web Arbres, insectes et maladies des forêts du Canada, une base de données faisant autorité qui offre à la population canadienne de l'information et des illustrations concernant presque 300 insectes et 200 maladies qu'on trouve dans les forêts du Canada. Le Canada tient également à jour le portail Web Espèces exotiques envahissantes forestières, qui permet à la population canadienne d'accéder à de l'information détaillée sur les ravageurs forestiers envahissants.

En février 2019, le gouvernement et ses collaborateurs dans le cadre du Groupe de travail sur les ravageurs forestiers du CCMF ont collaboré avec le Centre sur les espèces envahissantes à la formation de fonctionnaires provinciaux et territoriaux qui s'occupent de programmes de protection de la santé des forêts. Un des objectifs de la SNLRF consiste à améliorer la capacité d'identification des ravageurs forestiers à l'échelle nationale en comblant les lacunes observées actuellement ou prévues à court terme.

En ce qui concerne la sensibilisation du public, le gouvernement du Canada collabore à des initiatives visant à sensibiliser davantage le public à la santé des forêts en général et aux mesures de réduction des risques de propagation d'espèces exotiques envahissantes liés aux activités humaines. Le gouvernement est un membre actif du groupe de travail national sur le transport de bois de chauffage au sein duquel sont représentés les gouvernements provinciaux, l'industrie, les propriétaires de boisés et des organismes non gouvernementaux. Ce groupe de travail a pour objectif d'élaborer des messages, documents et stratégies de sensibilisation cohérents visant à éduquer et à mobiliser le public adepte de plein air, le secteur privé et les gestionnaires d'installations récréotouristiques où l'on brûle du bois afin qu'ils adoptent les meilleures pratiques à cet égard. Ces efforts complètent les activités de sensibilisation du public réalisées par le gouvernement dans le cadre de la campagne « Ne déplacez pas de bois de chauffage », qui comprend des panneaux de signalisation, des campagnes (payées ou non) dans les médias sociaux, la distribution de brochures et d'affiches, des vidéos, des baladodiffusions, des diffusions dans les médias et de ressources pédagogiques. Des campagnes ciblées sont également en train d'être élaborées concernant le flétrissement du chêne et l'agrile du frêne, et

on étudie la possibilité de collaborer avec des organismes jeunesse et d'autres organismes. Le gouvernement mène également des activités d'éducation et de sensibilisation du public et des parties prenantes aux menaces que présentent les espèces envahissantes pour l'intégrité écologique des parcs nationaux. Ces activités comprennent la communication auprès des campeurs pour leur rappeler les risques que présente le déplacement de bois de chauffage.

Des efforts proactifs sont également déployés pour promouvoir dans les médias la recherche scientifique effectuée par le gouvernement fédéral sur la gestion des risques liés aux ravageurs forestiers. Ainsi, les recherches menées par Ressources naturelles Canada ont fait l'objet de plus de 200 articles dans les médias qui ont rejoint des centaines de milliers de Canadiens en 2018. La recherche gouvernementale constitue une source d'information scientifique crédible et impartiale qui aide à éclaircir les faits concernant les enjeux très médiatisés. Les activités de communication scientifique jouent également un rôle éducatif important, car elles permettent de sensibiliser le public à la santé des forêts en général et aux mesures de réduction des risques de propagation d'espèces exotiques envahissantes liés aux activités humaines comme les loisirs de plein air. Par exemple, l'approche de communication proactive et collaborative adoptée par le gouvernement du Canada a contribué à l'acceptation sociale générale de la stratégie d'intervention précoce contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette au Canada atlantique (mesure du budget de 2018). Ce succès était en grande partie attribuable à la communication à grande échelle auprès du public et des médias soutenue par les scientifiques et les équipes de terrain participant à la stratégie.

La science citoyenne est un autre domaine où le gouvernement du Canada mobilise les Canadiens; elle constitue une façon de les sensibiliser à l'environnement et à la lutte contre les insectes forestiers ravageurs. Par exemple, des chercheurs de Ressources naturelles Canada ont établi un programme novateur appelé *Pisteurs de tordeuses* afin de surveiller les populations de tordeuses des bourgeons de l'épinette. Les données recueillies par des citoyens aident les scientifiques et les gestionnaires des terres à surveiller et à mieux comprendre l'insecte et sa propagation. Dans ce programme, des citoyens bénévoles participent à de la vraie recherche sur le terrain et contribuent à la solution tout en acquérant des connaissances sur la science et leur environnement.

Le gouvernement du Canada a appuyé la résolution des Nations Unies concernant l'Année internationale de la protection des végétaux en 2020. Il s'agira d'une autre occasion de soutenir les efforts déployés par le Canada et ses partenaires internationaux en matière de sensibilisation aux effets dommageables des phytoravageurs, notamment les insectes forestiers, et des maladies des plantes, et de renforcer le soutien à la protection des végétaux.

Pour ce qui est de favoriser l'adaptation aux changements climatiques, le gouvernement et ses partenaires des gouvernements provinciaux et territoriaux au sein du CCMF ont produit de nombreuses ressources sur l'adaptation aux changements climatiques en foresterie. Il s'agit d'outils et d'informations sur l'état actuel des connaissances à l'intention des membres du secteur forestier canadien, afin de mieux les équiper et de les aider à intégrer des considérations relatives aux changements climatiques à tous les aspects de l'aménagement durable des forêts. Ces ressources aident les praticiens forestiers canadiens à renforcer la résilience grâce à des pratiques adaptatives d'aménagement forestier. Par l'entremise du CCMF, le Canada soutient aussi la Communauté de pratique en adaptation forestière. Cette communauté interactive en ligne permet la mise en commun de l'information et des meilleures

pratiques concernant la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques dans le secteur forestier du Canada. La communauté est constituée de membres de l'industrie forestière, de chercheurs en science forestière, de décideurs du secteur forestier et d'autres personnes intéressées aux impacts des changements climatiques et aux options en matière d'adaptation pour la foresterie au Canada. Le groupe de travail du CCMF sur les ravageurs forestiers contribue à la mise en commun et à l'analyse des connaissances sur la lutte contre les ravageurs forestiers dans le contexte des changements climatiques. Le groupe de travail a récemment réalisé une évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques des politiques et pratiques de surveillance de la santé des forêts. Le rapport offre des pistes de solution en matière d'adaptation et propose des étapes pour faciliter leur mise en œuvre par les organismes de lutte contre les ravageurs forestiers partout au Canada afin de soutenir l'aménagement durable des forêts.

Le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone (FEFEC) soutient le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques (CPC) en investissant dans des projets qui favoriseront une économie à croissance propre, réduiront les émissions de gaz à effet de serre (GES) et aideront le Canada à respecter ou surpasser ses engagements aux termes de l'Accord de Paris. Le Fonds de leadership du FEFEC offre jusqu'à 1,4 milliard de dollars aux provinces et territoires qui adoptent le PCF pour soutenir des projets qui réduisent les émissions de GES dans des secteurs comme les bâtiments commerciaux et résidentiels, l'industrie, la foresterie et l'agriculture. Le FEFEC fournit plus de 200 millions de dollars pour des projets de foresterie qui réduisent les émissions de GES, améliorent les puits de carbone et soutiennent les pratiques forestières novatrices dans un certain nombre de provinces. Rendre les forêts plus résilientes aux changements climatiques contribue à maintenir la santé des forêts et à réduire la vulnérabilité aux perturbations comme les épidémies d'insectes.

En outre, le programme du gouvernement sur les forêts et les changements climatiques a réalisé une évaluation nationale intégrée de la vulnérabilité aux changements climatiques qui reflète les changements prévus dans les forêts partout au Canada, notamment les tendances en matière de perturbations des forêts comme les infestations d'insectes ravageurs. Des évaluations régionales intégrées sont actuellement effectuées afin d'adapter les solutions d'adaptation aux besoins locaux des collectivités, de l'industrie et d'autres parties prenantes. Le programme a permis d'effectuer de la recherche sur le déplacement d'arbres assisté par l'humain vers des habitats dont le climat leur convient mieux. Dans le contexte des infestations répétées d'insectes envahissants, comme l'agrile du frêne, dans le paysage urbain, il est particulièrement utile pour la prise de décisions concernant les forêts urbaines d'accroître les connaissances sur les réactions probables des espèces d'arbres indigènes et exotiques aux conditions environnementales extrêmes et modifiées.

Des outils et applications Web sont mis au point dans le cadre du programme sur les forêts et les changements climatiques afin de soutenir l'adaptation et la résilience du secteur forestier. Par exemple, les aménagistes des forêts urbaines et rurales peuvent accéder à des cartes et à d'autres produits d'information qui les aident à choisir les bonnes espèces d'arbres ou de semences pour les climats du futur, y compris en milieu urbain.

En outre, le gouvernement du Canada préside le groupe de travail sur l'adaptation des forêts, un forum servant à échanger avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, le milieu universitaire, des instituts de recherche et l'industrie de l'information sur les projets

d'adaptation actuellement menés au pays et les enjeux et besoins prioritaires pour l'adaptation.

En octobre 2018, le gouvernement a inauguré le Centre canadien des services climatologiques (CCSC) qui veille à ce que tous les Canadiens, y compris les forestiers, aient l'information et le soutien dont ils ont besoin pour comprendre et prévoir les effets des changements climatiques, incluant les changements dans la biologie des insectes et dans les patrons de perturbations causées par ces derniers. Le CCSC fournit des informations, des données et des outils climatiques fiables, ainsi que de la formation et du soutien aux utilisateurs pour renforcer la résilience climatique partout au Canada. Le CCSC est déterminé à élaborer et à offrir des services climatiques qui répondent aux besoins des utilisateurs (p. ex. données de température et de précipitations historiques et futures). De plus, le CCSC collabore avec Ressources naturelles Canada et d'autres pour mettre au point et à l'essai de nouveaux produits climatiques pour répondre aux besoins du secteur forestier, notamment une application Web de prévision des risques de feu de forêt et une prévision de sécheresse saisonnière.

**RECOMMANDATION N° 2 DU COMITÉ PERMANENT : Le Comité recommande que le gouvernement du Canada tienne une réunion avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones, ainsi qu'avec la Fédération canadienne des municipalités, pour élaborer une stratégie nationale coordonnée pour gérer les maladies et insectes envahissants et leurs incidences sur les forêts urbaines.**

#### **RÉPONSE DU GOUVERNEMENT :**

Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Approuvée par les ministres FPT responsables de l'agriculture en juillet 2017, la Stratégie nationale sur la santé des végétaux et des animaux établit l'orientation vers un système plus dynamique, tourné vers l'avenir et mieux coordonné pour relever les défis actuels et futurs en matière de santé des végétaux et des animaux, y compris les défis liés aux insectes forestiers. La Stratégie a été élaborée conjointement par les partenaires dans la santé des végétaux et des animaux des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, de l'industrie, du milieu universitaire et d'ONG. La portée de la Stratégie s'étend au-delà de l'agriculture à des secteurs comme la foresterie. La Stratégie présente une liste détaillée des activités possibles classées en quatre secteurs d'intervention :

- coordination grâce à des partenariats;
- système axé sur la prévention;
- collecte, analyse et échange d'information;
- promotion des comportements souhaités.

Le Conseil canadien de la santé des végétaux a été établi en octobre 2018 pour coordonner la mise en œuvre des aspects de la Stratégie liés à la santé des végétaux. Le Conseil aborde les priorités du secteur de la protection des végétaux en harmonisant les approches et activités axées sur la prévention afin de protéger les forêts, les plantes agricoles et d'autres végétaux contre les ravageurs, les maladies et d'autres risques. Tout au long de la mise en œuvre de la Stratégie, les partenaires en santé des végétaux partout au Canada, notamment les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones, ainsi que la Fédération canadienne des municipalités au besoin, continueront d'y participer.

## **CONCLUSION**

Cette réponse du gouvernement proposée décrit des mesures concrètes, des politiques et des programmes, en cours ou prévus, qui donnent suite à toutes les recommandations du Comité. Le gouvernement du Canada est d'accord avec toutes les recommandations du Comité, lesquelles cadrent bien avec le leadership scientifique du gouvernement, son approche de collaboration et le soutien qu'il fournit au secteur forestier dans le domaine de la gestion des risques liés aux ravageurs forestiers. Le gouvernement considère que la protection des ressources forestières contre les menaces que présentent les insectes ravageurs en milieux ruraux et urbains est essentielle au bien-être et à la prospérité des Canadiens. La gestion de menaces est une responsabilité partagée qui nécessite l'engagement d'un large éventail d'intervenants. La coordination soutenue des efforts permettra de bien préparer le Canada à faire face à un contexte de menaces de plus en plus complexe et changeant.